

M. 9^e
H^{is}te Baileau
et
Marie-Anne
Hémond.

Ce quatorze juin mil huit cent trente un
la publication de trois bans de mariage entre Jean-Baptiste
le Baileau, domicilié au lieu, fils majeur d'Arnable Bai-
leau cultivateur, et d'Orsule Bernand de cette paroisse d'une
part, et Marie-Anne Hémond, fille mineure de Jean-Baptiste
le cultivateur, et de défunte Marie-Anne Génus de la paroisse
St Polycarpe d'autre part, et pareilles publications ont été faites
à St Polycarpe, comme il appert par le certificat du Curé
du lieu, ne s'étant trouvé aucun empêchement, ni oppo-
sition, et au consentement des parents, nous prêtre soussigné,
faisant les fonctions de Vicaire avons reçu leur mutuel consen-
tement de mariage, et leur avons donné la bénédiction nuptia-
le en présence d'Arnable Baileau père de l'époux, et de Pierre
Baileau son frère, de Jean-Baptiste Hémond père de l'épouse, et
d'Antoine Hémond son oncle, qui avec les époux ont déclaré ne avoir
signer.

C. Moreau